17 — CXXIXme Année | Un numéro : 5 centimes | Samedi 20 Janvier 1894

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 AN	6 MOIS	3 MOIS
La Feuille prise au bureau	6 —	3 20	1 80
» rendue franco par la porteuse	8 —	4 20	2 30
» » » » la poste	9 —	4 70	2 60
Union postale, par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» par 2 numéros	20 —	10 50	5 50

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus. — L'envoi du journal ne cesse qu'au reçu de l'abonné. — Changement d'adresse : 50 centimes.

CHEMINS DE FER

Départs pour									Arrivées de
—	4 40	7 23	8	9 45	10 50	1 47	3 45	5 18	7 40	BIENNE	7 10	10 20	11 20	1 05	4 —	5 13	7 22	8 13	9 —	10 43
—		7 18		11 25		1 15	4 35	7 45	9 08	LAUSANNE	7 45	9 40	10 35	1 15	3 38	7 30	10 38
—		7 53		11 40		1 25	5 22	8 18	—	PONTARLIER	7 18	9 26	3 30	7 05	11 —	—
—		7 58		10 47		1 48	4 05	8 —		LOCLE	7 08	10 46	12 51	3 34	7 18	9 03

Départs pour	Bateaux à vapeur	Arrivées de
— 8 10 — 4 20	MORAT	— 7 45 — 3 50
4 — soir	ESTAVAYER	8 — matin

Régional Neuchâtel-Cortaillod-Boudry

Dép.	7 44	9 58	12 14	1 50	4 14	6 01	7 45	10 10
Arriv.	7 38	9 28	12 08	1 47	8 25	5 55	7 41	10 07

ANNONCES

Cantonales		Non Cantonales	
De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
» 4 à 5 »	0 65	Répétition	0 10
» 6 à 7 »	0 75		
» 8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Réclames	0 20
Répétition	0 08	Avis mortuaires, minimum	2 —

Avis tardif, 20 cent. la ligne (minimum fr. 1). Lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrements depuis 50 centimes.

Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

IMPRIMERIE

H. WOLFRATH & Cie

éditeurs de la *Feuille d'Avis*

Travaux administratifs

ACTIONS. OBLIGATIONS. CHÈQUES

Circulaires, etc.

Travail soigné. Prix modérés

TÉLÉPHONE

Bulletin météorologique — JANVIER

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Temp. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
19	+ 3.4	+ 1.1	+ 6.7	723.0		O	faibl.	nua.

Pluie pendant la nuit. Le soleil perce à 8 1/4 h. Le ciel s'éclaircit à 8 h. du soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

(Suivant les données de l'Observatoire)

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 714mm,0.

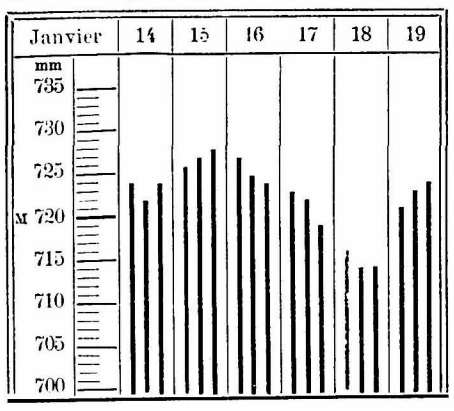

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

17	+ 1.4	+ 2.1	+ 3.5	66.2	3.4	SO	moy.	couv.

NIVEAU DU LAC :

Du 19 janvier (7 h. du m.) : 429 m. 50
Du 20 » : 429 m. 60

L'Imprimerie de la Feuille d'avis livre en deux heures les lettres de faire-part.

PHARMACIE D'OFFICE

OUVERTE

Dimanche 21 janvier

F. JORDAN, rue du Seyon et du Trésor

IMMEUBLES A VENDRE

A vendre ou à louer, pour le 24 juin 1894, une belle propriété située à Trois-Portes, composée d'une maison d'habitation de dix chambres, jardin potager et d'agrément, verger et vigne. Beaux ombrages. Vue sur le lac et les Alpes. S'adresser Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

TERRAIN A BATIR

A vendre, à Clos-Brochet, une vigne et un jardin d'ensemble 1326 mètres (4 ouvriers environ). — Belle situation. — **Prix : fr. 4.500.**

S'adresser à Ch.-Ed. Bovet, gérant de rentiers, Avenue de la Gare 21.

VENTE D'IMMEUBLES

à BOUDRY

Pour sortir d'indivision, les **hoirs de M. Charles-Henri Amiet,** exposeront en vente par voie d'enchères publiques, le **lundi 22 janvier 1894,** dès 7 1/2 h. du soir, à l'hôtel du Lion d'Or, à Boudry, les immeubles suivants :

Cadastre de Boudry.

1. Articles 28, 29, 932 et 63, à Boudry, bâtiments, places, jardins, d'une contenance totale de 635 m². soit la propriété dans laquelle se trouve le **Café du Cygne.**
2. Art. 30, à Boudry, places et bâtiment à l'usage de pressoir et caves de 128 m.

Article		Mètres
3.	31, la Grasselière, verger de	630
4.	32, à Boudry, verger de	1198
5.	35, le Crêt Kaiset, vigne arrachée et pré de	5208
6.	36, Prises aux Mores, champ de	655
7.	38, Rosset, vigne de	487
8.	124, Rosset, vigne de	570
9.	49, les Gillettes, vigne de	1575
10.	53, Buchilles, champ de	1650
11.	54, Buchilles, champ de	2890
12.	61, Vaulaneux, verger de	4200
13.	62, Vaulaneux, verger de	1124
14.	919, Vaulaneux, verger de	431
15.	1042, la Combe, champ de	1440

L'immeuble no 1, *Café du Cygne*, est bien situé et d'un bon rapport. — Avec l'immeuble no 2, *est compris le matériel* d'encavage, soit : 3 pressoirs, 6 lègres de différentes contenances, environ 50 gerles et objets divers. — Pour renseignements, s'adresser à M. Emile Amiet, à Boudry, ou aux notaires Baillod et Montandon, au même lieu.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

On vendra, par voie d'enchères publiques, chez le citoyen A. Baltensperger, négociant, à Colombier, mercredi 24 janvier 1894, dès 2 heures après midi, ce qui suit : une banque de magasin, une balance avec poids, 5 bouilles à lait, 5 bidons, un char à bras, 2 lits complets, un buffet, un secrétaire et six tables en sapin.

On vendra par voie d'enchères publiques, **mercredi 24 janvier 1894, dès 2 heures après midi, rue du Tertre, maison no 12 :**

1o **Des outils de menuisier,** entre autres : 3 établis complets, 14 presses à colle, rabots, varlopes, limes, marteaux, tenailles, scies, ciseaux, serre-joints, etc.

2o **Des fournitures pour menuisier,** soit : bois de chêne, noyer, poirier, cerisier, sapin ; perches, placage ; clous forgés, crochets, viroles, serrures, rosaces, pinceaux, crampons, etc.

3o 1 civière, 1 char, 2 meules, 2 étaux, 1 échelle, 2 armoires, 1 compas, 1 niveau et d'autres objets.

4o **Des objets de ménage,** savoir : 1 commode, 1 table ronde, 1 table de cuisine, 1 lavabo, 1 pendule, 1 bois de lit.

Neuchâtel, le 18 janvier 1894.

Greffe de paix.

On vendra par voie d'enchères publiques, **jeudi 25 janvier 1894, dès 2 heures après midi,** dans les entrepôts Lambert, **à la gare de Neuchâtel, 10 pipes de vin rouge.** d'une contenance totale d'environ 6000 litres.

Neuchâtel, le 16 janvier 1894.

Greffe de Paix.

ANNONCES DE VENTE

VERRERIES de SEMSALES

BOUTEILLES en tous genres.

S'adresser au représentant :

ERNEST MORTHIER, à Neuchâtel.

Samedi 20 janvier, dès 6 1/2 h. du soir, prêt à l'emporté,

Vol-au-Vent à la Toulouse

CANARD SAUVAGE EN SALMI

CHEZ

A. HAFNER, traiteur

successeur de J. Glückher-Gaberel

TOUX — ASTHME (H. 3171 Q.)

C'est par son efficacité et les bons résultats qu'un véritable **remède domestique** se recommande. Un tel remède, depuis trente ans employé dans toutes les classes de la population, ce sont les **PECTORINES du Dr J.-J. HOHL,** d'une efficacité surprenante contre les **rhumes, la coqueluche, grippe,** les **catarrhes pulmonaires, l'enrouement, l'asthme** et autres **affections analogues** de la poitrine. — Ces tablettes, d'un goût très agréable, sont recommandées par les médecins les plus réputés. — Elles se vendent en boites de 75 cent. et 1 fr. 10, avec instruction et certificats **dans les pharmacies.** — *En gros :* chez **Uhlmann-Eyraud, à Genève.**

DEPURATIF GOLLIEZ

ou

Sirop de brou de noix ferrugineux

préparé par **Fréd. Golliez,** pharmacien, à Morat. 20 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : **Scrofule, Rachitisme** chez les enfants, **Débilité, Humeurs** et **Vices du Sang, Dartres, Glandes, Éruption de la peau, Feux** au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins ; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes **débiles, faibles, anémiques.**

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le **DÉPURATIF GOLLIEZ** à la marque des 2 Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50, celui-ci suffit pour la cure d'un mois. — Dépôt dans toutes les pharmacies.

Rue de Rivoli No 62 — BISCUITS DÉPURATIFS DU DOCTEUR OLLIVIER DE PARIS.

MALADIES CONTAGIEUSES

Maladies de la Peau, Dartres, Vices du Sang, Glandes, etc., guéris par les BISCUITS DÉPURATIFS DU Dr OLLIVIER

seuls approuvés par l'Académie de Médecine de Paris, autorisés par le Gouvernement après quatre années d'expériences publiques. Seuls admis **dans les Hôpitaux.** Guérison certaine par ce puissant **Dépuratif** des *Ulcères, Ecoulements, Affections rebelles et anciennes, Accidents consécutifs de la Bouche et de la Gorge, etc.*

24,000 FRANCS DE RÉCOMPENSE

Aucune autre Méthode ne possède ces avantages de supériorité. Traitement agréable, rapide, inoffensif, sans rechute.

33, r. de Rivoli, Paris. CONSULTATIONS DE MIDI A 6 HEURES ET PAR CORRESPONDANCE

Neuchâtel : pharmacies Bourgeois et J. Matthey.

Primes : Vienne 1873, Munich 1879, Nuremberg 1882, Zurich 1883

Remède de famille indispensable

BERNHARDINE

Bitter aux herbes des Alpes

de Wallrad-Ottmar Bernhard

Recommandé par les premières autorités médicales. Efficacité spéciale dans tous genres d'affections stomachales ; il active la digestion, procure de l'appétit, régularise les selles et assure la santé jusque dans l'âge avancé. —

Prix par bouteille : fr. 3.50 ; 1/2 bouteille : fr. 2.

En vente, à **Neuchâtel :** M. Bauler, parmacien ; Zimmermann, épicier, et Rod. Lüscher, négociant. — **Saint-Imier :** J. Aeschlimann-Droz. — **Chaux-de-Fonds :** Paux-Brenet. — **Locle :** Jules-Alex. Wagner, pharmacien.

IMPORTATION DIRECTE DE VINS FINS

GARANTIS NATURELS

MALAGA DORÉ

MADÈRE VIEUX

MARSALA

J.-H. SCHLUP

INDUSTRIE N° 20

NEUCHATEL

Echantillons à disposition sur demande.

REMISE D'UN FONDS DE COMMERCE

Une ancienne et importante maison de commerce, dans une des principales localités du canton, est à remettre de suite ou suivant convenance.

Vastes locaux, caves, magasins, pressoirs, écuries, etc. — Eau et gaz.

S'adresser sous chiffre H. 1429 N., à l'agence Haasenstein et Vogler, à Neuchâtel.

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE

Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie. *Fondée en 1833.*

A. JOBIN

Successeur

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

Bon dessert économique recommandé aux ménagères.

BISCOTINS MATTHEY

Rue des Moulins 19.

A remettre la suite d'un

ATELIER DE MENUISIER

établi depuis 22 ans, avec bonne clientèle ; à reprendre au gré de l'amateur ; peu de reprise. S'adresser au bureau d'avis. 808

A vendre de gré à gré chaque matin, pour cause de départ, divers meubles, tels que : lits complets, armoires, commodes, sofa, chaises, glaces, pendule, potager avec accessoires, ustensiles de cuisine, etc. S'adresser Place d'Armes 5, 2me étage, à gauche.

PATINS

chez Ed. FAURE, à CORTAILLOD

CIDRE

LOUP - JEANFAVRE

LUCERNE

Cidre de poires . . le litre, 20 cts.
Cidre de pommes . » 24 »
pur, soutiré au clair, franco gare Sursee.
Fûts vides retour franco.

LAIT

On accepterait encore quelques pratiques régulières pour la fourniture de lait, **à la laiterie Saint-Nicolas 6a,** ou Petit-Pontarlier 5, chez M. L.-A. Perrenoud.

On livre à domicile.

HYGIÈNE

DE LA BOUCHE

Produits à base d'eucalyptus

LE MEILLEUR ANTISEPTIQUE VÉGÉTAL

Elixir dentifrice à l'eucalyptus.
Odontine à l'eucalyptus.
Poudre dentifrice à l'eucalyptus.
Vinaigre de toilette à l'eucalyptus.

PHARMACIE DONNER

Grand'rue, Neuchâtel.

BEURRE CENTRIFUGE

extra

AU MAGASIN DE COMESTIBLES

Charles SEINET

8, Rue des Epancheurs, 8

Bois de sapin sec

à 25 fr. les trois stères, rendu à domicile. S'adresser à **Sel Stübi, à Montmollin.**

TOURTEAUX DE COTON

à vendre, au Villaret sur Colombier, à 16 fr. 50 les 100 kilos. Ces tourteaux donnent de la qualité au lait et favorisent l'engraissement du bétail.

Au Pavillon de

CONFISERIE - PATISSERIE

Place du Port

Cornets à la crême tous les dimanches et lundis à 70 cent. et 1 fr. la douzaine.

Ch. Bourgeois.

Cheval, robe rouge, bon pour le trait et la course, à vendre. S'adresser à Louis Bachmann, aux Grattes.

PAPETERIE ATTINGER Frères

Rue Saint-Honoré

NOUVEAUTÉ

pour architectes, ingénieurs, etc.

Papier héliographique positif

(Traits noirs sur fond blanc.)

Développement à l'eau fraîche sans aucun produit chimique.

FOURNITURES DE BUREAU

A VENDRE (O.3079 G.)

Scie battante multiple, avancement automatique, pouvant débiter gros billons; scie circulaire à chariot, transmissions. Matériel Décauville. Le tout à de bonnes conditions. Ecrire **case 1640**, poste Genève.

Le Concentré

MAGGI

en flacons est aussi en vente chez **Albert PETITPIERRE**, *rue du Seyon et Faubourg du Lac nº 6.*

Les flacons Maggi de 90 cts. sont remplis à nouveau pour 60 cts., et ceux de 1 fr. 50 pour 90 cts.

Régénérateur UNIVERSEL DES CHEVEUX de Mme S.A. ALLEN.

Le plus efficace pour rendre aux cheveux gris ou blanchis, la couleur et la beauté naturelles.

Il fortifie et embellit la chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs.
Fabrique: 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à **Neuchâtel**, chez Monsieur **HEDIGER, coiffeur-parfumeur, Place du Port.**

A vendre de gré à gré un char de boucher, une voiture, un traîneau, deux colliers, un harnais, une couverture de cheval et tout un matériel de boucherie, banque, troncs, balances, coutelas, crochets, tables, etc. S'adresser Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

COUTELLERIE JACOT

H. LUTHI, Succr

rue du Temple-Neuf 13 et 15

NEUCHATEL

prévient MM. les vignerons et jardiniers qu'il se charge de toutes réparations de sécateurs et d'outils d'horticulture.

Profitant de cette occasion, il recommande ses greffoirs pour la vigne, « modèle Renaud », ainsi que son choix de sécateurs.

CORBETS POUR LA VIGNE.

VOUS NE TOUSSEREZ plus si vous prenez les (H. 2720 G.)

Bonbons béchiques Kaiser

d'un goût très agréable, et calmant de suite la **toux**, l'**enrouement**, les **catarrhes de poitrine** et **des poumons.** Véritables en paq. de 50 c. dans les pharmacies Leuba, à **Corcelles**; Chapuis, à **Boudry**; A. Bourgeois, Jules Matthey et A. Dardel, à **Neuchâtel.**

AVIS AUX BOULANGERS

Farine de seigle.
Farine de Graham.
Farine de moitié blé pour pain bis.

Chez **Ate Balimann, meunier, à Saint-Blaise.**

32 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

Ces Messieurs de Fontenailles

PAR

FERNAND-HUE

Pierre hésita un instant: le ton d'autorité sur lequel s'exprimait le comte était loin de lui plaire; il avait bien envie de répliquer, mais il songea aux dernières paroles du capitaine et refoula sa mauvaise humeur.

Il appela la Roussette, lui transmit le désir du comte, et, se tournant vers Fontenailles :

— Venez, citoyen, dit-il.

Et comme pour montrer le chemin, il descendit le premier.

— Je vous écoute, reprit-il, en s'asseyant sur un des coffres de la cabine.

— Vous allez lever l'ancre immédiatement, dit Fontenailles, en prenant place en face du commandant, et vous diriger le plus rapidement possible sur Boulogne.

— Mauvaise affaire, interrompit Pierre; nous serons attaqués par les Anglais.

— Vous vous défendrez.

— Bien; après?

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

CHUTE DES CHEVEUX

arrêtée **étonnamment vite** et remplacée par une **crue abondante,** au moyen de l'**Essence de cheveux** que le soussigné a **essayée sur lui-même.**

Succès garanti. Absolument aucune tromperie.

Prix par flacon, avec la méthode pour s'en servir, 2 fr. 50 (sans le port). Marque déposée.

MATHS BUFF

Wald, Appenzell, A.-Rh.

Pastilles pectorales à l'érable

renommées justement par leur efficacité incomparable dans toutes les **affections des organes respiratoires,** chroniques ou récentes: toux, asthme, coqueluche, etc. Se trouvent aux **pharmacies Jordan, Dardel, Bourgeois,** à Neuchâtel, **Jebens,** à Cernier, ainsi que dans toutes les bonnes pharmacies.

A l'imprimerie de cette Feuille.

FORMULAIRES

DE

BAUX A LOYER

Petit et grand format

BON PAPIER

Prix : 20 centimes.

OCCASION

789 A vendre un **bon violon.** S'adres. au bureau de la Feuille, qui indiquera.

A VENDRE Pour bureau ou magasin, une séparation en sapin verni, à panneau et treillis vert, mesurant 2m,50 de long et 1m,95 de haut.

S'adresser rue du Château 17.

Contre toux et enrouements
PÂTE PECTORALE
fortifiante de
J. Klaus
au Locle
Suisse.
Se vend dans toutes les Pharmacies.

(H. 7,100 J.)

Sapin & Foyard sec

S'adresser à Elie Colin, Corcelles.

Vache A vendre une belle jeune vache, prête au veau. S'adresser Parcs 7.

A vendre faute d'emploi, un char à pont à bras, un escalier pour magasin, 50 litres vides pour le pétrole, un panier et un casier de 20 litres chacun. S'adresser Rocher 34, au 2me étage.

A vendre, extra bon marché, **un grand potager usagé.** S'adresser au magasin Ed. Koch, rue du Seyon.

Foin et regain du pays. On offre à vendre, à un prix raisonnable, environ 70 quintaux de foin et environ 70 quintaux de regain; ces deux marchandises sont de première qualité. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. 810

BOISSELLERIE

Le citoyen Jacob OTTO, boisselier, domicilié à Auvernier, prévient l'honorable public, que dorénavant, tous les jeudis, il exposera en vente, sur le Marché, à Neuchâtel, tous les articles concernant la boissellerie. Il se recommande pour de l'ouvrage sur commande, soit pour des seilles, cuveaux, bosses à purin, gerles, brandes, caisses à fleurs, etc.; en outre, il s'engage à faire toutes les réparations.

— Vous entrerez dans le port ou vous croiserez au large après m'avoir mis à terre; mais vous laisserez un canot et deux matelots, afin que je puisse toujours vous faire parvenir mes ordres.

— Ça durera longtemps?

— Je n'en sais rien, mais j'espère que non.

— Et après?

— Vous saurez plus tard ce que vous aurez à faire; actuellement, ce que je viens de vous indiquer doit vous suffire.

— Compris; seulement il faut que vous sachiez à quelles conditions je consens à vous obéir : c'est à moi que vous transmettrez vos ordres et jamais à aucun de mes matelots. Ici, je suis le maître; mon autorité sur mes hommes est sans limite, et je ne veux pas qu'elle paraisse diminuée à leurs yeux. Si vous leur commandiez quelque chose je leur défendrais de vous obéir.

— Cela m'est tout à fait indifférent, pourvu que vous vous conformiez à mes ordres.

Pierre se leva.

— Croyez-vous, citoyen, que le capitaine Frappe-d'abord vous eût permis de lui parler ainsi?... Vous ne l'eussiez pas osé. Eh bien! moi, quoique je ne sois presque qu'un enfant, je ne vous le permettrai pas non plus. J'ai juré que je tiendrais le serment fait par le capitaine; mais je n'ai jamais promis de me laisser commander comme un inférieur ou un valet, le capitaine ne l'eût pas voulu. Je vous l'ai déjà dit : je suis ici le maître et veux être traité comme tel par tout homme embarqué à bord de mon navire, de même que je veux rester juge de l'opportunité de l'exécution des ordres que je veux bien consentir à recevoir de vous. J'ai charge d'âmes; je suis responsable de la vie des hommes de mon équipage et de la vôtre, et je n'ai d'autre maître que Dieu!

Maintenant, donnez-moi le nom des marins que vous avez embarqués avec vous, que je les inscrive sur le rôle.

— Belle-Humeur, Fleur-d'Epine et l'Aventure.

— Des noms de Chouans, ça!

— Peut-être.

— J'en connais un : Belle-Humeur; et rien que sa présence ici m'annonce que nous allons faire de triste besogne.

— Allez toujours, capitaine, je prends tout sur moi.

Pierre monta sur le pont pour commander l'appareillage.

— Bon chien chasse de race, pensait Fontenailles, en quittant la cabine à son tour; ce jeune forban sait de qui tenir; il est déjà presque aussi brutal que son très illustre père, dont je regrette la mort, car il est bien jeune ce capitaine, et ne m'inspire qu'une médiocre confiance.

A l'avant du sloop, les hommes amenés par le comte, s'entretenaient à voix basse.

— Est-ce que tu as déjà navigué, toi, Belle-Humeur? demandait l'Aventure.

— Moi, répondit le colporteur, jamais, et toi, Fleur-d'Epine?

— Bien sûr que non, repartit le Chouan, sur un ton bourru. Si j'avais su, je ne serais pas venu me fourrer là-dedans.

— La Terreur t'a prévenu, cependant.

— Il m'a dit simplement qu'on avait besoin de moi pour le service du Roi, et j'ai été assez sot pour me laisser persuader, sans même demander où nous allions.

— Moi non plus, ajouta l'Aventure; mais c'est plus drôle : nous aurons la surprise.

— Et peut-être le plaisir de rester plusieurs jours à la mer, objecta Fleur-d'Epine.

— Ça me changera de courir la campagne avec ma balle sur le dos, reprit Belle-Humeur... Tiens, mais on dirait que nous allons partir; on hisse les voiles.

— C'est égal, moi je n'aime pas partir sans savoir où je vais. D'abord, pourquoi nous a-t-on habillés en marins? reprit Fleur-d'Epine.

— Fallait le demander à M. de Fontenailles ou au Grand Chevalier quand il t'a embauché.

— M'est avis, Belle-Humeur, que tu sais où on nous conduit, insinua l'Aventure; tu es bien avec ces messieurs, toi.

— Je te jure que je ne sais rien de plus que toi; mais je m'en doute un peu.

— Dis voir.

— Eh bien; reprit le colporteur sur un ton confidentiel, je gagerais que nous allons en Angleterre chercher le Roi.

— Vrai? dirent en même temps Fleur-d'Epine et l'Aventure.

— Parfaitement.

— Tiens, mais nous marchons! s'écria tout-à-coup un des trois Chouans.

— C'est tout de même vrai! dit Belle-Humeur. Eh bien! où que nous allions, allons-y gaiement.

Pendant que les trois hommes devisaient sur le gaillard d'avant, Fontenailles, comme le jour de son premier voyage en Angleterre, se tenait à l'arrière, adossé au bastingage; la Roussette tenait la barre et Pierre, assis sur le bord du rouffle, les bras croisés, les jambes ballantes, semblait plongé dans de sérieuses réflexions; un pli profond se creusait entre ses deux sourcils et donnait à sa physionomie une expression d'énergie et de dureté inaccoutumée; ses yeux allaient alternativement de l'avant du navire au comte de Fontenailles, qui s'apercevait de l'examen dont il était l'objet.

Il s'approcha de Pierre.

— Vous semblez préoccupé, capitaine, lui dit-il; regretteriez-vous déjà d'avoir tenu le serment de votre père?

— Je n'ai pas encore de motifs de regretter de tenir le serment du capitaine Frappe-d'abord, et je le tiendrai quoiqu'il puisse en advenir; mais je ne sais pas pourquoi, je crains que cette expédition, dont je ne connais pas le but, ne nous soit fatale.

— Pourquoi cela?

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter une petite vigne ou terrain à proximité de la ville.

Adresser offres et prix à P. Tripet, Sablons 10, Neuchâtel.

APPARTEMENTS A LOUER

A remettre, à Bôle, pour le printemps, un appartement de 3 pièces et dépendances, bien exposé au soleil, avec jardin. Vue magnifique. S'adresser M. Rothen, au dit lieu.

Pour le 24 mars, un joli logement de 2 pièces, cuisine avec eau et dépendances. Chavannes 8, 1er étage.

A louer, à Coffrane, pour Saint-Georges 1894, un logement composé de 5 à 6 pièces et dépendances. S'adresser à Fritz-Auguste Gretillat, à Coffrane.

Rue du Musée 2, à louer, pour Saint Jean 1894, un rez-de-chaussée de 6 pièces, cuisine et belles dépendances, pouvant convenir pour logement et bureau, ce dernier avec entrée indépendante.

S'adres. Banque Albert Nicolas & Cie, rue Purry 2.

A louer, pour Saint-Jean, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Ecluse 39, 2me étage.

A louer, pour le 24 courant, Seyon 15, un appartement de 3 pièces. S'adr. Etude Borel et Cartier, rue du Môle 6. (O.32 N.)

A louer, pour Saint-Jean, un logement bien exposé au soleil, composé de deux grandes pièces, cuisine avec eau, cave et galetas, situé au 2me étage, Grand'rue nº 4. S'adresser même maison 1er étage.

A louer, pour tout de suite, une maison de 4 chambres, cuisine, cave, galetas et jardin avec arbres fruitiers. S'adresser Fahys 21 *a.*

Etude P.-H. GUYOT, notaire

A louer, dès maintenant:

Faubourg de la Gare 1, un logement de 4 chambres.

Pour le 24 juin prochain:

Collégiale, un logement de 4 chambres.

Tous deux avec cuisine et dépendances.

A louer, pour St-Jean, 4 ou 5 chambres et dépendances, eau et gaz, jouissance du jardin. S'adresser de 9 heures à midi et de 3 à 6 heures, Hôpital 4.

A louer, pour Saint-Jean, rue J.-J. Lallemand 9, 2me étage, joli appartement de 3 pièces, grande alcôve, chambre de bonne, galetas, cave et eau comprise. Exposition au soleil et vue sur le port, au prix de 750 francs. S'adresser au propriétaire, même maison, 3me étage.

A louer, pour Saint-Jean 1894, à des personnes tranquilles, un petit appartement de trois chambres, cuisine avec eau, chambre haute et les dépendances nécessaires. S'adresser dans l'après-midi, 20, rue du Coq-d'Inde.

794 A louer, pour Saint-Jean, deux appartements de six pièces et dépendances. S'adresser au bureau d'avis.

A louer, pour Saint-Jean (24 juin), la maison des Escaliers du Château nº 4, comprenant huit chambres, cuisine, caves, bûchers et dépendances. S'adresser Etude Roulet, notaire, rue du Pommier 9, à Neuchâtel.

A louer, pour la Saint-Jean, un logement situé au soleil, de 3 chambres, cuisine avec eau, galetas et cave. S'adresser rue de l'Industrie 28, 2me étage.

A louer, pour Noël, un petit **logement** d'une chambre, cuisine et dépendances, et une **échoppe** bien située. S'adresser étude Porret, Château 4.

A remettre, pour Saint-Jean prochain, un appartement de six pièces et dépendances dans une belle situation. S'adresser à M. Borel-Courvoisier, rue du Musée.

CHAMBRES A LOUER

A louer, à un monsieur, une belle chambre meublée; vue sur le lac. S'adr. chez Mme Kilian, rue des Beaux-Arts nº 1.

A louer, pour le 1er février, une chambre meublée, indépendante, pour un monsieur de bureau, au 1er étage. S'adresser chapellerie Garcin.

A louer de suite une belle chambre meublée, avec pension si on le désire. Route de la Gare 13, rez-de-chaussée.

801 Jolie chambre meublée pour un monsieur de bureau. Prix fr. 15 par mois. S'aeresser au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre à louer et bonne pension. Industrie 15, 2me étage.

A louer une chambre meublée. S'adr. rue du Seyon 11, 2me étage.

Chambre meublée, à deux lits, exposée au soleil, se chauffant. S'adr. Seyon 36, 2me étage, à gauche.

Chambre et pension ou pension seule, rue Pourtalès 1, rez-de-chaussée.

Jolie chambre meublée, à louer. Evole 3, 1er étage, à droite.

LOCATIONS DIVERSES

A louer un petit magasin avec chambre, cave, bûcher, etc. — Un grand local pour magasin ou atelier. S'adr. Treille 11, au 1er.

BOUCHERIE à REMETTRE

de suite ou pour Saint-Jean, avec logement. A défaut d'amateur, le local, très bien situé, serait loué comme magasin.

S'adresser au bureau de la feuille. 744

A louer pour de suite ou plus tard, 2 grands magasins avec logement attenant, distribution au gré du locataire, à la rue Pourtalès. Pour St-Jean 1894, deux beaux logements de 4 pièces et dépendances, avec balcon, bien exposés au soleil.

S'adresser à A. Frascotti, entrepreneur, rue Lallemand nº 1.

A louer, pour de suite, un local pouvant servir de magasin ou d'entrepôt, situé rue des Moulins nº 28, et, pour le 24 mars prochain, un petit logement d'une chambre, cuisine avec eau, cave et galetas, situé rue du Seyon nº 13, 1er étage. S'adresser à Ch. Landry, coiffeur, Grand'rue nº 4.

ON DEMANDE A LOUER

Un étudiant cherche une chambre située dans le voisinage de l'Académie. Adresser les offres au bureau de cette Feuille sous lettre F. A. 809.

On demande à louer, à Neuchâtel, pour fin février ou plus tard, un appartement de 6 pièces et dépendances, de préférence dans les quartiers neufs. S'adresser à Mlle Louise Humbert, rue J.-J. Lallemand nº 3.

Un ménage tranquille, n'ayant pas de jeunes enfants, cherche à Neuchâtel un logement de 5 à 6 pièces, bien situé.

Offres au bureau du journal, sous chiffres U. M. 799.

790 On cherche 4 chambres non meublées, avec pension, pour fin mars. S'adresser au bureau de la Feuille.

OFFRES DE SERVICES

783 Un jeune homme de 18 ans, sachant bien traire et connaissant aussi la conduite des chevaux et les soins à leur donner, cherche à se placer de suite. — Bon certificat. — S'adresser au bureau de cette Feuille.

Demande de place

Pour une jeune fille, ayant terminé ses classes, **on demande** une place dans une famille honnête, où elle pourrait apprendre gratuitement les travaux du ménage et la langue française.

Offres sous chiffres **P. c. 265 Y.,** à **Haasenstein & Vogler, Berne.**

Une jeune fille honnête de 18 ans cherche à se placer pour s'aider ou faire un petit ménage. S'adresser au magasin rue de l'Hôpital 14.

Une fille de 19 ans cherche à se placer, dès le 1er février, comme femme de chambre. S'adresser à l'épicerie de Mme Reymond, rue du Concert.

Un jeune homme âgé de 20 ans, demande place comme homme de peine ou domestique de maison bourgeoise. Bonnes recommandations à disposition. S'adresser à Adrien Evard, Moulins 13, Neuchâtel.

On désire placer une jeune fille dans un petit ménage. S'adresser kiosque des journaux.

803 Une jeune fille très recommandable, au courant d'un service soigné, cherche une place de **femme de chambre.** S'adresser au bureau de ce journal,

DEMANDES DE DOMESTIQUES

La Famille, bureau général de placement, 11, rue du Château, demande des bonnes à tout faire, une ménagère pour un petit ménage de deux personnes, des bonnes filles pour restaurant; offre un bon domestique de campagne ayant un certificat.

Mme Conrad Jenny, Ziegelbrüche, canton de Glaris, cherche une femme de chambre de bonne famille et parlant un bon français. Elle devrait connaître les ouvrages du sexe et le service de table. Des renseignements sur l'activité précédente et du bonnes références sont nécessaires. Entrée immédiate.

Une jeune fille

active, désirant s'initier dans la langue allemande, pourrait entrer de suite comme volontaire, pour aider dans un petit ménage. S'adresser à **Mme Graber-Küpfer,** Mittelstrasse 9, à **Berne.**

On demande pour Zurich, dans une petite famille,

Une BONNE

propre, bien recommandée, sachant cuire, et faire un ménage soigné, pour de suite.

S'adresser à **Mme WIXLER, 15, Sternenstrasse, Enge.** (H. 205 c. Z.)

Un jeune homme appliqué **trouverait une place** dans un commerce de vins pour soigner deux chevaux, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande. Gage selon succès.

En même temps, **on cherche une place pour une jeune fille** dans un magasin, pour apprendre le français.

Adresse : **Hostettler frères,** marchands de vins, **Berne.** (H. 269 Y.)

On demande pour Neuveville. dans un petit ménage, une fille pour tout faire.

S'adresser à Mme Antoine, à Neuveville.

On demande un domestique-vigneron, connaissant bien tous les travaux de la vigne. S'adresser à M. Jules Widmann, à Peseux.

On demande

de suite **une jeune fille,** âgée de 16 à 18 ans, pour un petit ménage, à Bienne. S'adresser sous chiffre B. 1378 Y. à **Haasenstein & Vogler, à Bienne.**

On demande, comme garçon d'office, un jeune homme de 16 à 20 ans, fort, actif et intelligent. S'adresser Avenue Du-Peyrou nº 1.

804 On demande, pour le 1er février, un jeune homme connaissant la culture de la vigne. Le bureau de la Feuille indiquera.

On demande une bonne femme de chambre, sachant bien coudre et munie de recommandations sérieuses. S'adresser à Mme Collaud, cercle catholique, qui renseignera.

733. On demande, pour le courant de janvier, une bonne cuisinière de 25 à 30 ans, bien au courant d'un service soigné et parlant le français. S'adresser au bureau de la Feuille.

On demande, pour de suite, une jeune fille ayant du service, pour faire tous les ouvrages d'un ménage soigné ainsi que la cuisine. S'adresser rue du Seyon no 30, chez Mme Diedisheim.

CUISINIÈRE. — On cherche une cuisinière sachant faire une bonne cuisine bourgeoise. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser à l'Institut Thuring, Gibraltar 4.

802 **On cherche de suite, pour Neuveville, une bonne et fidèle servante, de toute moralité, sachant bien cuire, très propre et active. S'adresser au bureau de la Feuille qui indiquera.**

798 On demande, pour de suite, une fille forte et robuste, sachant cuire et connaissant tous les ouvrages d'un ménage. S'adresser au Bureau d'avis.

On demande, pour Paris. une femme de chambre. honnête, morale, sachant bien laver, coudre et repasser. Ecrire à Mme Fauche, 20, rue Fortuny, Paris.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Une maison de commerce de la ville demande une

demoiselle de magasin

parlant français et allemand. Elle aurait à s'occuper de quelques travaux de bureau. Adresser offres case postale 313, Neuchâtel.

INSTITUTRICE

jouant assez bien du piano, est demandée dans une famille allemande, auprès d'enfants de 10 à 12 ans. S'offrir à Mme Grünfeld, à Pforzheim (Bade).

Un voyageur sérieux et actif

trouverait de suite une place dans une maison de vins en gros de Chaux-de-Fonds possédant une bonne et nombreuse clientèle. Adresser les offres et références à l'agence *Haasenstein et Vogler, Chaux-de-Fonds,* sous chiffre *H. 1707 Ch.* (H. 1707 Ch.)

Un **commis-rhabilleur,** fidèle et capable, trouverait emploi dans un magasin d'horlogerie de la Suisse romande. Adresser les offres sous initiales S. W. 778 au bureau d'avis.

UN CONFISEUR

capable, sachant travailler seul, connaissant à fond la fabrication des bonbons au chocolat, fondants, pralinés, giandujas, noisettes, bâtons à la crème, etc., etc., trouverait à se placer dans une fabrique de chocolat de la Suisse allemande. Offres donnant copie des certificats et indiquant les prétentions de salaire, sous chiffres **H. 43 Ch.,** à **Haasenstein & Vogler, Coire.**

POUR PAQUES

On désire trouver une occupation régulière et instructive pour une **jeune fille bien élevée, de la Suisse allemande,** de préférence dans une famille aisée de langue française s'occupant d'un commerce ou d'un état. **Etudes de piano avancées** qu'elle aimerait bien pouvoir mettre au profit d'un enfant de la maison, Age : 17 ans. Externe d'un gymnase de la Suisse française depuis une année.

Ecrire à M. H. Engel, sous-directeur, à Zurich.

Un jeune garçon de 19 ans, qui a fait trois ans d'apprentissage de serrurier, aimerait entrer tout de suite comme assujetti pendant deux ou trois mois. S'adresser rue du Pommier no 6.

Demande d'emploi

Un jeune homme de 16 ans, recommandable, ayant fréquenté une école secondaire pendant plusieurs années, et qui désire se perfectionner dans la langue française, cherche à se placer, de préférence dans un magasin, ou pour tout autre emploi. On payerait une petite pension. S'adresser à A. Müller-Thiébaud, à Boudry.

Une jeune fille, qui a fait un apprentissage de lingère, cherche à se placer dans un magasin ou un atelier de lingerie du canton de Neuchâtel. Pour tous renseignements, prière de s'adresser à Mlle Catherine Blättler, faubourg du Lac 3, Bienne.

Volontaire Un jeune Zuricois cherche, dans un bureau de la ville, une place de volontaire. S'adresser au bureau du journal. 812

On désire placer une jeune fille de 17 ans, de la Suisse allemande, comme volontaire dans un magasin où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Adresser les offres case postale 287, Neuchâtel.

COMMIS

Un jeune homme ayant fait un apprentissage de commerce, connaissant le français et l'allemand, désire se placer comme employé de bureau ou, à défaut, pour servir dans un magasin et tenir les écritures. Certificats et références à disposition.

Adresser les offres à l'Agence neuchâteloise de publicité, à Cernier, sous initiales L. C. 69. (N. 46 Ce.)

Offre de service

Un jeune homme, sachant le français et l'allemand, la comptabilité, la correspondance et tous les autres travaux de bureaux et de magasin, cherche une place comme employé. Adresser les offres sous initiales F. L. 787 au bureau de la Feuille.

Une demoiselle distinguée, parfaitement recommandée et expérimentée, cherche une place de dame de compagnie et de confiance auprès d'une personne âgée ou maladive. S'adresser pour références à Mme de Graevenitz, à Berne.

Un jeune homme de 18 ans, sérieux, qui a été employé pendant une année dans un atelier de réparations de chapeaux et occupé à des travaux de bureau, cherche à se placer. S'adresser pour renseignements à Auguste Meier, Rathausgasse 55, Zofingue.

Une demoiselle d'une bonne famille, qui parle français et allemand, cherche une place dans une épicerie ou magasin quelconque. Entrée à volonté. Elle préfère un bon traitement à un fort salaire. Adresser les offres au bureau du journal sous les initiales P. B. 786.

796 Un jeune homme, qui a fait son apprentissage dans une grande maison de commerce de la Suisse allemande et sait le français à fond, cherche une place de volontaire, de préférence dans un bureau ou une banque. Bonnes références. Le bureau de ce journal indiquera.

APPRENTISSAGES

Un jeune homme intelligent, de la Suisse allemande, qui a suivi de bonnes écoles, cherche une place d'apprenti dans une bonne maison de commerce de la Suisse française, pour le commencement du mois d'avril. Offres sous initiales C. S. 807 au bureau de la Feuille d'avis.

POUR PLANTEURS-ANCRE

Un fabricant de montres cherche à placer son fils comme

APPRENTI

chez un bon planteur-ancre parlant le français. Offres sous chiffres G. 247 Y. à **Haasenstein & Vogler, à Berne.**

POUR TAILLEUSES

On cherche à placer une jeune fille de 16 ans, bien élevée, chez une tailleuse comme

apprentie

Offres avec les conditions : **A. B.,** poste restante, **Thoune.** (H. 181 Y.)

On désire placer une jeune fille comme **apprentie tailleuse;** elle paierait son apprentissage par un temps prolongé. S'adresser chez M. Charles Calame, fabricant de ressorts, à Coffrane.

Un apprenti pourrait entrer en février dans un bureau en ville. Offres B. T. 2, *poste restante,* Neuchâtel.

788 On demande un jeune homme de 15 à 16 ans, comme apprenti émailleur. S'adresser au bureau du journal.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Il s'est égaré au faubourg du Crêt, une jolie petite chatte tricolore, mi-angora. La rapporter faubourg du Crêt 10, contre récompense.

AVIS DIVERS

Réunion fraternelle

MARDI 23 JANVIER 1894

à 8 h. du soir

à la Chapelle des Terreaux

SUJET : ROMAINS XIV.

Les chrétiens de toute dénomination y sont cordialement invités.

Conférences de M. le pasteur DeLoës

SUR LACORDAIRE

SA VIE ET SON TEMPS

Les trois dernières séances auront lieu à la Salle circulaire du Gymnase, les samedi 20, jeudi 25 et samedi 27 janvier, à 5 heures.

Cartes d'entrée chez MM. Attinger frères et à l'entrée de la salle, pour les trois séances, fr. 4. — Pour les membres du corps enseignant, étudiants, pensionnats, etc., fr. 3.

6me CONFERENCE ACADÉMIQUE

au bénéfice de la

BIBLIOTHÈQUE de L'ACADEMIE

Mardi 23 janvier, à 5 h. du soir dans l'Aula de l'Académie.

THOMAS MORUS & L'UTOPIE

par **M. E. Junod.**

Les cartes d'entrée, au prix de 10 fr. pour les 7 conférences (auditeurs et élèves de pensionnats, 5 fr.), sont déposées chez le concierge de l'Académie. Cartes de séance à 1 fr. 50 (élèves de pensions, 75 cts.) à la porte de la salle.

DE bonnes leçons de français et mathématiques

sont données à bas prix par un jeune homme suivant les cours du Gymnase pédagogique. S'adresser au bureau du journal. 811

CERCLE D'ESCRIME

Rue du Bassin 14

Salle ouverte de 7. h. du matin à midi et de 2 à 8 h. du soir

CONDITIONS SPÉCIALES POUR ÉTUDIANTS

Les inscriptions sont reçues à la salle.

20 à 30,000 fr. *à placer immédiatement contre première hypothèque. S'adr. Etude Borel et Cartier, rue du Môle 6.* (O. 33 N.)

Temple du Bas — NEUCHATEL — Temple du Bas

DIMANCHE 21 JANVIER 1894

à 4 heures précises du soir

XXXVme CONCERT

DE LA

SOCIÉTÉ CHORALE

SOUS LA DIRECTION DE

M. EM. RŒTHLISBERGER

LA CRÉATION

Oratorio pour solis, chœurs et orchestre, de JOS. HAYDN.

SOLISTES : **Mme Ida HUBER,** *soprano,* de Bâle ; **M. Em. SANDREUTER,** *ténor,* de Bâle ; **M. Henry FONTAINE,** professeur de chant, *basse,* d'Anvers.

ORCHESTRE : **L'Orchestre de Berne,** renforcé **d'artistes et amateurs de Neuchâtel.**

Les billets seront en vente dès **jeudi 18 janvier,** à 2 heures, au magasin de musique de **Mlles Godet,** rue Saint-Honoré, et le jour du concert, dès 3 heures, aux guichets de **MM. H. Wolfrath & Cie** (bureaux de la *Feuille d'Avis*), à côté du Temple.

PRIX DES PLACES : Numérotées, 3 Fr. — Non numérotées, 2 Fr.

Les portes s'ouvriront à 3 1/2 heures.

THÉATRE DE NEUCHATEL

Direction : PAUL MARTIN

Bureau 8 h. — Rideau 8 1/2 h.

MARDI 23 JANVIER 1894

Les 28 jours de Clairette

Vaudeville-opérette en 4 actes de H. RAYMOND et A. MARS.

Musique de Victor ROGER

En raison des nombreuses répétitions occasionnées par l'**Etudiant pauvre,** la Direction a l'honneur d'informer le public que cette représentation, et pour cette fois seulement, ne commencera qu'à 8 1/2 heures, mais qu'elle sera terminée pour 11 heures.

PRIX HABITUEL DES PLACES

Location : Magasin de Musique et instruments en tous genres, **Mme Sandoz-Lehmann,** Terreaux 3.

TONHALLE

GRANDE SALLE DU

CHALET DU JARDIN ANGLAIS

Sonntag den 21. Januar 1894

Musikalisch - Dramatische Aufführung

des gemischten Chors EINTRACHT

Neuenburg

Direcktion Herrn **A. Buchholz.**

PROGRAMME :

I. ABTHEILUNG : **Gesang.**

II. ABTHEILUNG :

Zum erstem Mahl hier aufgefuhrt

Der Schweizer in Neapeel

Costumirt. — Schauspiel mit Gesang, in 5 Akten, von **Arnold Lang**

Nach einer wahren Begebenheit.

Nach dem Theater

SOIRÉE FAMILIÈRE

Kasse : 7 Uhr. — Anfang : 8 Uhr.

EINTRITTSPREIS : **50 Cts.**

Zu zahlreichem Besuch ladet ergebenst ein.

Der Vorstand.

BRASSERIE BAVAROISE

SAMEDI, DIMANCHE & LUNDI

20, 21 & 22 janvier

SOIRÉE EXTRAORDINAIRE

DE PRESTIDIGITATION

offerte par le célèbre professeur **RAPHAEL** dans ses créations fin de siècle, avec le gracieux concours de **Mlle de BRIÈRE** romancière.

ENTRÉE LIBRE

CERCLE LIBÉRAL

AUJOURD'HUI, SAMEDI

à 7 1/4 heures

SOUPER (Tripes)

Prix : 1 fr. 80

Avec une chopine de vin.

COURS DE DANSE

Les demi-cours sont ouverts. Les inscriptions sont reçues tous les jours, depuis 4 heures du soir, Terreaux 3, 1er étage.

Une honorable famille du canton de Glaris cherche à placer, dans une bonne famille de Neuchâtel, sa fille âgée de 14 ans, en échange d'une jeune fille du même âge. Adresser les offres par écrit à J. Knecht, Neuchâtel.

Un étudiant très recommandé demande à s'occuper d'écritures chaque après midi, dans un bureau de commerce ou de notaire. Références à disposition. S'adresser poste restante, S. T. 1291.

ASSOCIATION PATRIOTIQUE RADICALE

Section de Neuchâtel-Serrières

Assemblée générale

samedi 20 janvier 1894, à 8 h. du soir,

AU CERCLE NATIONAL

ORDRE DU JOUR :

1o Nomination de la commission de vérification des comptes.

2o Nomination du comité pour 1894.

3o Divers.

LE COMITÉ.

Avis de la Préfecture de Boudry

Les personnes qui n'ont pas encore réclamé les tailles de robes qui leur ont été soustraites en 1893, par le nommé **Ischer Nicolas,** peuvent encore retirer ces objets, contre désignation, au greffe du tribunal de Boudry, jusqu'au 23 janvier courant. Après cette date, il en sera disposé.

Boudry, le 16 janvier 1894.

Le Préfet,

H. MATILE.

ÉCOLE PARTICULIÈRE

DE TRAVAUX MANUELS POUR ENFANTS

Carton, bois, métal.

Ruelle DuPeyrou no 1

(Entrée par la cour).

PREMIER ET SEUL

INSTITUT DE COUPE

pour vêtements de dames et enfants

diplomé avec médaille par l'Académie européenne des modes.

La méthode la plus simple et facile pour confectionner ses vêtements seul.

Les élèves travaillent pour elles-mêmes.

Renseignements chez les dames qui ont suivi mes cours de trois mois.

Vente de patrons sur mesures.

Envoi de prospectus sur demande.

Mlle DUBOIS

institutrice, professeur de coupe,

Avenue du 1er Mars 12.

GYPSERIE & PEINTURE

Dessèchement des murs d'appartement par un procédé nouveau.

COLLAGE DE PAPIERS PEINTS

Vernissage & Dorure

ENSEIGNES

Se recommande,

E. KIPFER.

FORGES

ET

ATELIERS de CONSTRUCTIONS

Mécaniques

MARTENET FRÈRES

succrs de **F. Martenet**

SERRIÈRES

Travaux de forge en tout genre, **Taillanderie, Construction** de charpente en fer. **Grosse serrurerie.** Fabrication d'outils aratoires, pressoirs, treuils, **transmissions. Construction** de machines suivant plans et combinaison. **Réparations, etc.**

Se recommandent,

MARTENET FRÈRES.

Une jeune fille sachant très bien raccommoder désire aller en journées ou travailler à la maison. Prix très modérés. Rue du Môle 4, 2me étage.

POUR CORDONNIERS

Mon magasin de fournitures pour cordonniers est transféré **rue du Trésor no 2.**

Je me recommande à ma clientèle et au public en général.

J. JŒRG.

— Je n'en sais rien moi-même, mais c'est comme ça.

— Etes-vous donc comme votre père, qui prétendait que je lui portais malheur, que rien ne lui avait réussi depuis que j'avais mis le pied sur son navire?

— C'est que, aussi, c'est vrai : après votre départ, pas une prise sérieuse ; une tempête affreuse, pendant laquelle une frégate de soixante canons nous donne la chasse et à laquelle nous n'échappons qu'à grand'peine, risquant dix fois d'être engloutis; moi, enlevé par une lame et fait prisonnier.

— Vous oubliez la façon quasi-miraculeuse dont votre père vous a sauvé, un peu grâce à moi.

— Ce que je n'oublie pas, c'est que ce sauvetage lui a coûté la vie.

— Seriez-vous superstitieux ?

— Non; mais croyez-vous que c'est rassurant ce qui nous est arrivé ?

— C'est le passé, cela ; à présent, il s'agit de l'avenir.

— Ça ne vaut peut-être pas mieux.

— Il vous effraie ?

— Oui.

— Vous m'étonnez.

— Croyez-vous que c'est rassurant de s'engager dans une affaire dont on ne connaît rien, pas même le but ?

— Je le connais, moi.

— Et c'est justement ce qui m'inquiète, que vous soyez seul à le connaître, car je soupçonne des manigances.

— Puisque votre père avait accepté...

Le capitaine eût tout accepté pour me sauver! interrompit Pierre, en sautant sur le pont; et je gagerais que c'est avec la promesse de me tirer des mains des Anglais que vous avez obtenu de lui ce que vous vouliez, car il n'était pas homme à s'embarquer à l'aveuglette dans une expédition dont il ignorait tout.

— En résumé, que craignez-vous ?

— D'abord la flotte anglaise, qui croise depuis l'embouchure de la Somme jusqu'au cap Gris-Nez; et puis...

— Quoi ?

— Que vous ne m'engagiez dans une voie où je ne voudrais pas vous suivre et où je ne vous suivrai pas.

— Vous avez promis...

— Il y a des serments que l'honneur défend de tenir. Au reste, vous le sentez bien vous même : celui que j'ai fait est de ceux-là et je ne me crois tenu vis-à-vis de vous qu'en tant que vous n'exigerez pas de moi une chose que ma conscience de marin et de Français réprouve.

— Vous n'avez rien à redouter de semblable de ma part.

— Qui sait ?

— Comment, qui sait ?

— Certainement; vous savez bien que nous n'avons pas sur bien des choses la même manière de voir; le mot de patrie n'a pas le même sens pour vous que pour moi; vos amis et vos alliés sont nos ennemis à nous; nous ne combattons pas pour la même cause tous les deux et mon pavillon n'est pas le vôtre.

— C'est vrai, je le reconnais; cependant, capitaine, il y a un terrain sur lequel nous nous rencontrerons toujours: c'est celui de l'honneur, et vous pouvez croire que je n'exigerai rien de vous qui puisse engager le vôtre.

— Je voudrais vous croire, citoyen; mais peut-être ne comprenons-nous pas l'honneur de la même façon... Enfin, nous verrons.

Pierre fit quelques pas sur le pont, puis, revenant vers le comte, il lui dit, sur un ton singulièrement radouci :

— Vous coucherez dans ma cabine, citoyen; vous occuperez le même cadre que lors de votre dernier voyage.

— Et vous ?

— Moi, j'ai le cadre du capitaine.

— Je vous remercie.

Fontenailles s'éloigna, pensant :

« Plus dégrossi que je ne le supposais, ce jeune marin. A quelle école a-t-il puisé les principes qu'il professe ?... Ce n'est certes pas à celle de son forban de père !... Bah !... qu'importe !... Au dernier moment, j'aurai raison de ses scrupules; les principes de tous ces gens-là ne résistent pas longtemps devant un gros sac d'écus... Si les écus ne suffisent pas, j'y ajouterai quelques beaux louis d'or et nous verrons bien !... Peut-être même aurais-je dû lui toucher quelques mots de la récompense... Il est encore temps. »

(A suivre.)

MAISON DE SANTÉ

d'Etagnières (Vaud)

pour maladies nerveuses et mentales,

recommandée par plusieurs spécialistes.

L. FAVET, directeur.

Suisse allemande

Un instituteur de la ville de Bâle prendrait en pension une jeune fille ou un jeune garçon qui désire apprendre l'allemand. Vie de famille agréable. Bonnes écoles. Prix modéré. S'adresser à **M. F. Bienz-Deck**, maître-secondaire, 113, Birsigstrasse, **Bâle.** (Hc. 164 Q.)

ATTENTION

L'Administration du Pénitencier des hommes, à Neuchâtel, invite les personnes qui ont remis des objets à réparer pendant l'année 1893, soit au siège de l'établissement, Mail 5, soit à son dépôt en ville, rue du Concert 6, à bien vouloir les réclamer d'ici au 1er mars 1894. Passé ce terme, les objets non réclamés seront vendus en payement des frais de réparation.

Neuchâtel, le 4 janvier 1894.

Le Directeur-économe du Pénitencier,
Alcide SOGUEL.

A proximité de Berne, dans la famille d'un médecin, **on prendrait**

un jeune homme ou une jeune fille

éventuellement **en échange**, pour apprendre l'allemand. Occasion de suivre une école supérieure.

Pour renseignements s'adresser au Dr **J. Dœbeli, à Belp** (Berne). (H. 266 Y.)

Une famille de Francfort désire placer son fils (16 ans) dans une famille, pour les mois **d'avril-octobre,** afin **d'apprendre la langue française,** en échange d'une

jeune demoiselle

Offres sous **P. A. 7103 à Rodolphe Mosse, Francfort s/M.**

Mlle Calame informe les élèves de Mme Claudon qu'elle continue dorénavant les leçons et que l'atelier du faubourg du Lac est transféré à la **rue du Bassin 16, au 2me étage.**

Pour les inscriptions, s'adresser au **Grand Bazar** ou à son adresse : **Montbrillant 29, Genève.**

POUR PARENTS

Dans la **famille d'un médecin, on prendrait en pension deux ou trois jeunes filles** bien élevées, qui désirent apprendre la langue allemande. Bonnes écoles supérieures. Vie de famille. S'adresser à M. le docteur **A. Kraft, Arbon** (lac de Constance, Suisse). (H. 82 Y.)

L'ÉVIDENCE. — Lorsqu'on a vu une seule fois l'action merveilleuse de la **Crème Simon** sur les *gerçures, crevasses, rougeurs, engelures,* on comprend qu'il n'y a pas de Cold-Cream plus efficace pour l'entretien de la peau. La **Poudre de riz** et le **Savon Simon** complètent ces heureux effets. Éviter les contrefaçons étrangères en exigeant la signature de **Simon, *13, rue Grange-Batelière,* Paris.**

Chez tous les principaux coiffeurs, parfumeurs et pharmaciens, etc.

AVIS IMPORTANT. — Le Goudron Guyot *(capsules et liqueur)*, connu depuis si longtemps pour la guérison de toutes les affections des bronches, de la poitrine et de la vessie, est trop souvent imité ou contrefait. Toutes ces imitations et contrefaçons, mal préparées, ne guérissent pas et sont quelquefois dangereuses. Aussi tout acheteur qui ne veut pas être trompé, doit-il *exiger et s'assurer par lui-même que le produit qu'on lui vend porte bien sur l'etiquette de chaque flacon l'adresse :* **Maison L. FRÈRE, Paris, 19, rue Jacob,** seule maison dans laquelle se fabrique le *veritable* Goudron Guyot (capsules et liqueur).

Nota. Les Capsules Guyot *veritables* sont blanches et la signature Guyot est imprimée sur chaque capsule. (H. 168 X.)

DÉPOTS : **à Neuchâtel**, pharmacies Bauler, Bourgeois, Dardel, Guebhart, Jordan.

ETOFFES POUR ROBES

de Bal et de Noël

en blanc, crême, clair et couleurs. **Crêpe, Foulé, Grenadine, Diagonale, Ombré, Cachemire, Brodé et Fantaisie.**

Echantillons franco.

OETTINGER & Cie, Zurich.

Mousseline laine, Mousselinettes, le mètre, à —.65, —.95, 1.25.

De toutes parts on constate l'excellente efficacité des pectorines du Dr J.-J. Hohl, contre la toux, les catarrhes et l'enrouement. Même contre l'influenza elles ont été reconnues excellentes. (Voir l'annonce d'aujourd'hui. (H. 34 Q.)

On cherche à tromper le public

en lui vendant à vil prix des contrefaçons du véritable Cognac Golliez ferrugineux, si apprécié depuis 20 ans comme **fortifiant, régénérateur, stimulant, convenant à toutes les personnes affaiblies par le travail,** la maladie ou une transpiration trop abondante, ainsi que par les excès de tous genres.

Vous reconnaîtrez le véritable produit, en examinant soigneusement chaque flacon qui doit porter la marque des deux palmiers et le nom de Fréd. Golliez, à Morat. Le Cognac Golliez ferrugineux **est la seule spécialité de ce genre** qui ait obtenu **les plus hautes distinctions** depuis 20 ans, soit 10 diplômes d'honneur et 9 médailles dans les expositions *universelles et internationales.*

En vente dans les pharmacies et bonnes drogueries, en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr.

Au Congo parfumé lorsque je me savonne,
D'un plaisir doux et lent tout mon être frissonne.

Dans tous les cas de RACHITISME et de SCROFULOSE (impureté du sang, amolissement des os, intumescence et suppuration des glandes, éruptions de la peau, inflammations scrofuleuses des yeux et du nez, etc.), qu'il s'agisse d'adultes ou d'enfants, **si l'on veut un remède d'une réelle efficacité, c'est de l'Hématogène du Dr-med. HOMMEL** (Hæmoglobinum depurat. sterilisat. liquid.) qu'il faudra faire usage. Goût très agréable et effet certain. Dépôts dans toutes les pharmacies. Prospectus avec des centaines d'attestations **uniquement** médicales gratis et franco. **Nicolay & Cie,** Laborat. chim. pharm., **Zurich.**

NOUVELLES POLITIQUES

France

Ensuite de critiques touchant la marine française formulées par M. Clémenceau dans la *Justice* et qui ont eu un certain retentissement, le gouvernement a nommé une grande commission composée de membres du Parlement et de membres appartenant au ministère de la marine chargés de faire une enquête sur la question d'armement et d'approvisionnement de la marine.

Allemagne

Le Reichstag a discuté jeudi l'impôt sur le vin. M. le secrétaire d'Etat Posadowsky déclare que les gouvernements confédérés considèrent comme tout à fait rationnel l'impôt sur le vin, cet impôt étant un impôt sur le luxe, et non un impôt sur un article de première nécessité. Il n'aura pas pour effet de faire baisser les prix que les marchands de vin payent aux vignerons. L'avantage de la proposition est que les vins étrangers seront aussi frappés. M. Posadowsky ajoute que c'est le grand capital qui joue le principal rôle dans l'agitation qui se fait contre le projet. L'impôt sur les vins mousseux et les vins artificiels ne produirait qu'une très faible somme.

M. Schmidt. d'Elberfeld, du parti du peuple libéral, combat la proposition dans l'intérêt des vignerons. Il blâme surtout l'exercice du contrôle, qui sera onéreux.

M. Bürklin, national libéral, déclare que la proposition est inacceptable. Dans l'Allemagne du Sud, ajoute-t-il, le vin est la boisson nationale, et n'est pas un article de luxe.

M. Grœben déclare, au nom des conservateurs, que la proposition est inacceptable dans sa forme actuelle. La commission devra en modifier plusieurs points.

M. Braubach, au nom du centre, se prononce contre le projet parce qu'il frappera les producteurs.

Après un discours de M. Dietz, démocrate-socialiste, qui se prononce contre la proposition, la suite de la discussion a été renvoyée à vendredi.

Italie

S'entretenant avec quelques intimes qui l'informaient des bruits de guerre répandus dans le public et surtout dans tous les milieux socialistes, et qui lui demandaient son opinion touchant la probabilité d'une guerre, M. Crispi a nettement démenti ces sinistres rumeurs, fruit de l'imagination populaire.

Le président du conseil a renouvelé cette déclaration, déjà formulée, du reste, en termes très explicites à son retour aux affaires, à savoir que c'était aberration et folie de songer à la guerre dans la situation actuelle de l'Italie, et avec la désorganisation de l'armée, accentuée sous le dernier ministère.

— Le général Heusch a l'intention de bloquer les insurgés dans la région de Carrare. Dans ce but, il a occupé tous les sentiers qui conduisent dans la montagne. Il compte ainsi obliger les révoltés à déposer les armes sans inutile effusion de sang. Les bandes seront obligées de capituler faute de vivres. Elles ont de mauvaises armes, mais possèdent en abondance de la poudre et de la dynamite, et feraient certainement une résistance acharnée si elles étaient attaquées dans les endroits escarpés où elles se trouvent.

— On se met à faire des arrestations en masse dans toute la Sicile.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— M. de Bismarck, qui était complètement remis, a gagné un nouveau refroidissement. Bien qu'aucun danger immédiat ne soit à craindre, l'entourage du prince est inquiet à cause du grand âge et de la faiblesse de l'ancien chancelier.

— Une explosion s'est produite à Neuilly-sur-Seine, près Paris, devant la maison d'un particulier. Les dégâts sont insignifiants. Il n'y a aucune victime. On croit que l'engin contenait de la poudre chloratée.

— La *Pall Mall Gazette* a été imprimée mardi à l'aide d'appareils électriques. C'est le premier journal de Londres qui soit imprimé ainsi.

— Une cartouche de dynamite a éclaté près de la porte de la gendarmerie de Monte-Agudo, dans la province de Soria (Italie). Il n'y a eu que des dégâts matériels.

NOUVELLES SUISSES

Berne. — Une réunion des fabricants d'horlogerie et chefs d'ateliers de Bienne et environs a décidé d'appuyer la motion présentée par M. Reymond, député, au Grand Conseil pour la création d'une chambre du commerce et de l'industrie.

— On compte, à Berne, environ 200 ouvriers sans travail, assurés à la caisse de chômage. Les non-assurés sont à peu près en nombre égal, en sorte que le nombre total des ouvriers sans travail est de 4 à 500.

Soleure. — On annonce de toutes parts que les sources tarissent. Un tel état de choses ne s'est pas vu depuis un demi-siècle.

Glaris. — Une grève originale vient d'éclater à Niederurnen. Les menuisiers de cette localité se refusent à fabriquer des cercueils. Or, comme cela n'est pas une marchandise pour la livraison de laquelle les intéressés puissent attendre la fin de la grève, les autorités ont dû prendre des mesures pour faire confectionner les cercueils dans un village voisin, à Oberurnen.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Examens d'apprentis. — Les examens des apprentis boulangers et confiseurs pour le premier semestre de l'année (octobre 1893 à mars 1894) auront lieu pour le canton de Neuchâtel dans la première quinzaine d'avril. On pourra s'inscrire jusqu'au 15 mars, soit auprès de la commission centrale d'apprentissage, soit chez M. Auguste Hoffmann, patron-boulanger, à la Chaux-de-Fonds.

Bétail. — Le département fédéral de l'Agriculture, selon les communications officielles qui lui sont parvenues, informe les intéressés, que le gouvernement français, en considération de la propagation de la fièvre aphteuse en Suisse, a, par décret du 29 décembre 1893, interdit jusqu'à nouvel avis l'importation et le transit des animaux des espèces bovine, ovine, caprine et porcine de provenance suisse.

Fièvre aphteuse. — Le séquestre a été prononcé pour sept étables de la commune de Boudry.

CHRONIQUE LOCALE

Conférences. — M. le pasteur DeLoës a donné jeudi sa première conférence sur Lacordaire, son enfance, ses années d'étude, ses premiers essais au barreau, le dégoût du droit, qui s'empare de lui, les ardentes et vagues aspirations de la jeunesse d'alors que connut aussi le futur prédicateur, sa brusque résolution d'entrer dans le clergé, les années au séminaire, enfin les débuts du jeune prêtre dont la parole étincelante et le libre génie donnent à penser à ses supérieurs, tout cela a été raconté avec beaucoup de charme par M. DeLoës. Il a fait revivre devant ses auditeurs, trop peu nombreux malheureusement, cette brillante époque de la Restauration, où se place la jeunesse de Lacordaire, et nous a laissés au moment de la Révolution de 1830, où il se rend compte enfin de la double foi qui sera celle de sa vie: *Dieu et la liberté!*

La deuxième séance, qui aura lieu aujourd'hui, fera assister les auditeurs à ce généreux mouvement du catholicisme libéral, illustré par Lamennais et Montalembert et aux succès du grand orateur, leur ami. — Nous engageons vivement les personnes qui n'ont pas assisté à la première séance, à profiter des trois qui leur sont offertes encore et dont ils sortiront certainement charmés et instruits.

Société théâtrale. — La soirée donnée hier par cette société se composait, nous l'avons dit l'autre jour, d'un drame et d'une comédie, *Post-scriptum*, d'Augier.

Nous aurions voulu plus d'aisance dans le jeu de M. A. P. et peut-être un peu moins de gestes légèrement masculins en celle qui lui donnait la réplique. Dans le débit, Mlle H. J. était beaucoup plus naturelle que son compagnon, qui décidément récitait par trop son rôle.

L'un et l'autre ont du reste pris leur revanche plus tard, alors qu'on jouait l'*Aveugle*, grand drame bien construit et suffisamment intéressant pour tenir le public en haleine. Après une réserve relative à la manière dont les rôles étaient sus, nous sommes à l'aise pour louer. C'est d'abord le rôle d'Albert Morel auquel M. A. H. a parfois donné de l'ampleur et celui du docteur joué avec humour par C. D. Mlle H. J. a prêté une saveur inattendue au personnage de la Soubrette et Mlles C. N. et L. N. étaient très sympathiques, ainsi que la jeune J. N., dont la tenue en scène ne manquait pas d'assurance. M. A. G. a été très digne en Duperrier père.

Si les membres de la Société théâtrale nous demandaient conseil, nous leur dirions de travailler toujours plus: ils verront alors de nouveaux et nombreux lauriers s'ajouter à ceux qui leur ont été lancés hier soir.

Société des officiers. — C'est la section de Neuchâtel qui a le comité cantonal pour les années 1894 et 1895. Président, M. le colonel Jean de Montmollin. Pendant les deux dernières années le comité a appartenu à la section du Locle.

Caisse d'Epargne. — La direction de la Caisse d'épargne a procédé au remplacement de quatre de ses membres démissionnaires ou décédés. Ont été nommés: MM. Arnold Grosjean, ancien conseiller national, à la Chaux-de-Fonds, Ernest Guyot, notaire, à Boudevilliers, Jämes de Dardel, banquier, et Gustave-Adolphe Clerc, notaire, à Neuchâtel. La Caisse d'épargne a appelé, en outre, à faire partie de son comité restreint MM. Victor Reutter, ancien banquier, et Auguste Roulet, notaire, à Neuchâtel.

Hôtel des postes. — Nous avons annoncé que l'adjudication des travaux de sculpture pour l'Hôtel des postes aurait lieu la semaine dernière. C'est M. Sartorio, à Genève, qui a eu la préférence en raison des bas prix qu'il a fixés.

Dons reçus au bureau de cette Feuille en faveur de Jean-Frédéric Gyger, de la ferme Lordel.

Anonyme d'Auvernier, fr. 2.— ; Leila, fr. 1 — ; Anonyme de Cornaux, fr. 7.— Total à ce jour : fr. 421.80.

LIBRAIRIE

Musée neuchâtelois. — Avec l'an 1894, cette publication est entrée dans sa trente-et-unième année. C'est un bel âge pour une revue et c'est un signe que ceux qui la font y mettent tous leurs soins et que ceux qui la lisent en sont satisfaits. On n'en saurait dire autant de quantité d'écrits périodiques qui semblaient s'imposer, dont la naissance avait fait beaucoup de bruit et dont la mort, prompte à venir, n'en fit aucun.

Très avisé en cela, le comité du *Musée neuchâtelois* a accueilli quiconque avait une contribution à apporter à notre histoire et le faisait d'une façon intéressante. Il continuera dans cette voie et fait appel aux jeunes plumes et à tous ceux qui, dépositaires de manuscrits d'une valeur historique ou témoins oculaires des évènements, tiennent à ne pas laisser mourir avec eux les connaissances qu'ils possèdent.

Et s'il veille à la valeur historique du *Musée neuchâtelois*, le Comité ne tient pas moins à faire de cette publication un recueil agréable à feuilleter, au moyen d'illustrations chaque année plus nombreuses et mieux exécutées. Il ne faut pour s'en convaincre que jeter un coup d'œil sur la collection du *Musée:* on verra le chemin parcouru et les beaux résultats atteints dans la netteté et le fini des reproductions.

Il nous paraît donc qu'en s'abonnant au *Musée neuchâtelois* on soutient une revue évidemment utile en même temps qu'on fait une bonne affaire.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 19 janvier.

Les promotions suivantes sont faites:

Est promu dans l'état-major général, lieutenant-colonel, Jean de Pury, Neuchâtel; au grade de major, Albert de Montmollin, Neuchâtel; Ier lieutenant de cavalerie, Georges Perrenoud, Locle; Ier lieutenant d'artillerie, Max DuPasquier, Neuchâtel; Ier lieutenant du génie, Edmond Matile, Chaux-de-Fonds.

Ferdinand de Reynier, à Neuchâtel, est nommé Ier lieutenant du train d'armée.

Le Ier lieutenant Ed. Weber, à Colombier, est nommé capitaine dans les troupes sanitaires.

Le Ier lieutenant Renaud, Ulysse, à Neuchâtel, est nommé capitaine dans les troupes d'administration.

Le major d'état-major de Coulon. Paul, à Neuchâtel, est classé dans l'artillerie.

Chaux-de-Fonds, 20 janvier.

Les cinq anarchistes jugés hier ont été condamnés à 4 mois de prison, à 1000 francs d'amende et solidairement aux frais.

Madame Henriette de Bellefontaine, Monsieur et Madame Auguste de Bellefontaine-Borel et leurs deux fils, Monsieur et Madame Paul Ladame-de Bellefontaine et leurs enfants, à Genève, Madame Duval-de Bellefontaine, Monsieur Louis Duval et ses enfants, à Paris, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

MONSIEUR

Victorin-Dieu DE BELLEFONTAINE,

Ancien pasteur,

leur époux, père, grand'père, frère et oncle, qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui subitement, aujourd'hui, dans sa 86me année.

Serrières, le 18 janvier 1894.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi.
2 Tim. IV, 7.

L'enterrement aura lieu le samedi 20 courant, à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire : Serrières no 15.

MM. les membres du **Syndicat des Boulangers** sont priés d'assister, le dimanche 21 janvier, à 1 heure, au convoi funèbre de

Madame WENGER,

épouse de leur vénéré collègue, M. Samuel Wenger.

Domicile mortuaire : Grand'rue 2.

LE COMITÉ.

Monsieur Samuel Wenger, ses enfants et petits-enfants, ont la profonde douleur d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Anna WENGER née KÆSER,

leur chère épouse, mère et parente, qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui aujourd'hui, dans sa 60me année, après une courte maladie.

Neuchâtel, 18 janvier 1894.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu dimanche 21 janvier, à 1 heure.

Domicile mortuaire : Grand'rue 2.

†

Madame Joséphine Ruedin-Ruedin, Madame veuve Clémentine Ruedin et sa famille, au Landeron, Madame Marie Ruedin et ses enfants, Monsieur Georges Ruedin et ses enfants, Monsieur Charles-Louis Ruedin et Madame Clémentine Ruedin, les familles Ruedin, Guenot, Junod, Persoz, Gicot et Bonjour, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Romain-Louis RUEDIN.

ancien député et président du conseil de paroisse,

leur époux, frère, beau-frère, oncle et parent, décédé à Cressier, le 19 janvier 1894, dans sa 76me année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Cressier, le dimanche 21 janvier 1894, à 1 heure après midi.

L'office d'enterrement aura lieu le lundi 22 janvier, à 8 heures du matin.

R. I. P.

On ne reçoit pas.

Mademoiselle Fanny Matthey-Doret, à Colombier; Monsieur Henri Matthey-Doret et ses enfants, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Tacheron-Matthey et leurs enfants, au Vauseyon, ainsi que les familles Perret, Matthey-Doret et Delachaux, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du départ de leur affectionnée sœur, belle-sœur, tante et parente,

Mademoiselle Lina MATTHEY-DORET,

que Dieu a rappelée à Lui, aujourd'hui 18 janvier, à 10 1/2 heures du matin, après une longue et pénible maladie.

Colombier, le 18 janvier 1894.

Ma grâce te suffit.
2 Cor. XII, 9.

Rien, ô Jésus, que ta grâce,
Rien que ton sang précieux
Qui seul mes péchés efface,
Ne me rend saint, juste, heureux;
Ne me dites autre chose
Sinon qu'Il est mon Sauveur,
L'auteur, la source, la cause
De mon éternel bonheur.

L'enterrement aura lieu dimanche 21 janvier, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Rue Haute 29, Colombier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

CULTES DU DIMANCHE 21 JANVIER 1894

ÉGLISE NATIONALE

8 heures m. Catéchisme au Temple du Bas.
9 3/4 h. Ier Culte à la Collégiale.
10 3/4 h. 2me Culte à la Chapelle des Terreaux.
7 h. soir. 3me Culte à la Chapelle des Terreaux.

Tous les **samedis,** réunion de prière et d'édification à 8 h. du soir, à la Chapelle des Terreaux.

Deutsche reformirte Gemeinde

9 Uhr. Untere Kirche: Predigt-Gottesdienst.
11 Uhr. Terreau-Schule : Kinderlehre.

Vignoble :

Vormit. 8 3/4 Uhr. Gottesdienst in Colombier.
Nachmitt. 2 Uhr, Gottesdienst Saint-Blaise.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

8 1/2 h. m. Catéchisme, Grande Salle.
9 1/2 h. m. Culte d'édification mutuelle (2 Cor. V, 6-15) et **communion** Petite salle.
10 1/2 heures m. Culte au Temple du Bas.
7 heures soir. Culte, Grande Salle.

Chapelle de l'Ermitage.

10 h. m. Culte.
7 heures soir. Culte.
Samedi : 8 heures s. Salle moyenne. Réunion de prières.
Mercredi : 8 heures soir. Salle moyenne. Etude biblique.

SALLE D'ÉVANGÉLISATION

Rue de l'Orangerie.

Réunions d'Evangélisation

Dimanche soir, 7 h. Mercredi soir, 8 h.

ORATOIRE ÉVANGÉLIQUE

Rue de la Place d'Armes

Mardi : 8 h. s. Etude biblique.
Jeudi : 8 h. Réunion d'évangélisation.
Samedi : 8 h. s. Réunion de prières.
Dimanche : 9 1/2 heures m. Culte avec Cène — 8 heures soir. Réunion d'évangélisation.

Deutsche Methodisten-Gemeinde.

Rue des Beaux-Arts no 9

Jeden Sonntag : Morgens 9 1/2 Uhr, Gottesdienst ; Abends 8 Uhr, Gottesdienst.
Jeden Dienstag, Abends 8 Uhr, Bibelstunde.

THE ENGLISH CHURCH SERVICES

rue de la Collégiale (by the kind consent of the Swiss Pasteurs).

Sunday, morning 10.30, evening 5. 0 p. m. On second Sunday in month, a service for young People at 4 1/2 p. m. The Holy communion on 1st and 3rd Sundays after morning Service. Class for Bible Study in No 35 Hotel Bellevue on Wednesday 5 p. m.

DEUTSCHE STADTMISSION

Sonntag, Abends 8 Uhr, Versammlung in der unteren Kirche, Temple du Bas.
Donnerstag, Abends 8 Uhr, Bibelstunde im mittleren Conferenz-Saal.

ÉGLISE CATHOLIQUE

Chapelle de l'hôpital de la Providence.

Messe à 6 heures du matin.

Église paroissiale

Messe à 8 heures, suivie du catéchisme à tous les enfants.
Grand-messe à 9 3/4 heures avec sermon.
Vêpres à 1 1/2 heure.

Imprimerie H. Wolfrath & Cie